

Procès verbal Assemblée Générale



184936 à 186590

Samedi 13 Avril 2019 – à Brive la Gaillarde

Ce samedi 13 Avril 2019 à 8 heures 30, les membres de l'Amicale des Déportés Tatoués du Convoi du 27 Avril 1944 se sont réunis en Assemblée Générale au Grand-Hôtel de Brive la Gaillarde sur convocation faite par le Conseil d'administration en date du 1^{er} janvier 2019.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents. Ladite feuille de présence, à laquelle sont joints les 64 pouvoirs (qui attestent de la vitalité de notre Amicale), permet de constater que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

01. Allocution de bienvenue de la Présidente
02. Rapport d'activités
03. Rapport moral
04. Rapport financier
05. Rapport du certificateur aux comptes
06. Décharge au Trésorier
07. Bulletin « Notre Mémoire »
08. Avenir de l'Amicale
09. Questions diverses

01. Allocution de bienvenue de la Présidente.

Danièle Bessière, notre Présidente, ouvre l'assemblée générale placée sous le signe du soixantième anniversaire de la création de l'Amicale. En effet, notre Amicale fête cette année ses 60 ans d'existence puisque son assemblée constitutive s'est tenue le 25 avril 1959 à Paris. Elle accueille et nous présente M. Kompa directeur de l'ONAC de Corrèze et M. Valéry président du Mémorial de la résistance, de la déportation et des martyrs corréziens.

Elle poursuit ensuite : « C'est pour moi une grande émotion de présider cette assemblée.

J'ai eu le bonheur, en 49 années de participation à l'Amicale, d'abord comme épouse de tatoué, puis comme adhérente, puis comme secrétaire générale, vice-présidente et aujourd'hui présidente, de côtoyer un grand nombre de résistants déportés tatoués.

Le souvenir de tous plane aujourd'hui dans cette salle, ainsi que le souvenir de tous ceux qui sont passés en ce lieu qui fut le siège de la Gestapo. »

Comme chaque année, notre présidente a la triste mission d'évoquer nos disparus.

- Gisèle BOMMELAER épouse de Michel BOMMELAER 185107
- Monique NIVROMONT épouse de Pierre NIVROMONT 186140
- Marthe SIMI-BOURRILLON fille d'Henri BOURRILLON 185152

En leur mémoire, Danièle Bessière demande d'observer une minute de silence.

Après ce moment de recueillement, elle a le plaisir et la satisfaction d'annoncer que l'Amicale compte 17 nouveaux adhérents depuis la dernière assemblée.

- Françoise BERTHELON fille de Firmin BOUCHEROT 185134
- Sonia BLANLUET fille de Michel REEB 186301
- Hervé BOMMELAER fils de Michel BOMMELAER 185.107
- Nathalie DOS SANTOS belle-fille de Robert PUISSEGUR 186281
- Jean-Christian DUBOIS gendre de Michel REEB 186031
- Marcel GUILLIER petit-fils d'Auguste BOCCARD 185099
- Danièle LALIGANT petite-fille d'Auguste BOCCARD 185099
- Guillaume LAROSSE-RODEL petit-fils de Henri RODEL 186342
- Fabrice LECOUTY petit-fils de Robert PUISSEGUR 186281
- François MAGNEE petit-fils de Robert MAGNEE 185977
- Xavier MAGNEE petit-fils de Robert MAGNEE 185977
- Henri MENETRIER fils d'Henri MENETRIER 186065
- Daniel MILLOT fils de Georges MILLOT 186090
- Jean-Pierre MILLOT fils de Georges MILLOT 186090
- Christine SCHMELCK nièce d'Henri RODEL 186342
- Jean-Jacques NOILLETAS fils et neveu de Jean et Louis NOILLETAS 186143 et 186144
- Lydie DELAME petite-fille de Pierre WHYTE 186562

Dont deux sont parmi nous aujourd'hui : Christine SCHMELCK et Jean-Jacques NOILLETAS.

Danièle Bessière transmet les excuses du vice-président Christophe Dham, absent cette année pour raisons personnelle et familiale. Elle poursuit et développe les activités de l'année écoulée :

L'heure est donc venue pour les familles de reprendre le flambeau de leurs Anciens.

Ces derniers étaient conscients que leurs héritiers devraient s'appuyer sur des éléments concrets.

C'est pourquoi, au-delà de leurs recherches sur leur envoi au camp d'Auschwitz-Birkenau, la réalisation d'un drapeau, l'organisation de pèlerinages, les soutiens apportés aux familles de disparus, ils ont fait entrer les héritiers au Conseil d'administration en avril 1995.

Avec l'aide de cette nouvelle génération, l'avenir s'est construit avec :

- Une exposition itinérante
- Un DVD « Histoire du convoi »
- Le Mémorial du convoi des Tatoués
- Un Livre d'Or
- Un CD « l'Amicale au fil du temps »
- Des informations sur le site, notamment avec les numéros de *Notre Mémoire*
- Un dossier de presse où sont mentionnés tous les ouvrages écrits par les Tatoués eux-mêmes
- Des archives déposées au Mémorial de Royallieu
- Une plaque funéraire
- Une médaille commémorative
- Une épinglette

Cet héritage, nous l'évoquons déjà depuis plusieurs années. A présent, il ne s'agit plus d'évoquer mais d'agir.

Danièle Bessière constate que c'est déjà chose engagée si l'on considère que :

- Nos porte-drapeaux Christophe Dham et Jean-Claude Delpon sont présents aux commémorations et ont accompagné les tatoués à leur dernière demeure jusqu'à ce jour,
- Pascal Caillé et Patrick Simon assurent la parution de Notre Mémoire,
- Notre trésorerie présentée par Jean Nivromont et tenue par Claudine Déon, scrupuleusement vérifiée chaque année par Michel Dham,
- Christophe Dham qui gère l'exposition et la vente des ouvrages de témoignages ainsi que la mise à jour du site et du blog.
- En 2018, les familles Poisier-Puisségur et Jobard ont pris en charge l'organisation de l'assemblée générale annuelle sur Dijon et, cette année, nous remercions Christine Clare à qui nous devons d'être reçus à Brive-la-Gaillarde.
- Le secrétariat, assuré en intérim depuis 3 années par Claudine Déon, vient d'être pourvu grâce à Christine Clare.
- Philippe Paris prévoit d'organiser avec son père notre assemblée générale 2020 sur Bayeux.
- A la lecture de « Notre Mémoire », vous avez constaté par vous-mêmes l'engagement de certains d'entre vous dans des actions de mémoire ou de commémorations, d'organisation pour présenter l'exposition ou écrire dans les colonnes de notre bulletin de liaison.

L'Amicale se porte bien. Elle a des forces vives. A nous, à VOUS, de lui permettre de perdurer et faire ainsi perdurer la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur jeunesse, leur santé et même leur vie pour défendre un idéal de valeurs qui a bien besoin d'être rappelé.

Danièle Bessière insiste sur le fait que nous ne sommes ni une fondation, ni une association, mais une AMICALE. AMICALE signifie amitié. AMITIE signifie contacts humains. Si, aujourd'hui, nous célébrons les 60 ans de l'Amicale des tatoués, c'est parce que nous sommes une grande famille. Et cela doit le rester.

02. Rapport d'activités

Avant de lire le rapport moral envoyé par le vice-président Christophe Dham, Danièle Bessière donne des nouvelles des amis ne pouvant être parmi nous, évoquant notamment les Tatoués avec lesquels nous sommes en contact :

- Julien Bazile
- Pierre Mallez
- Louis Carreras
- Pierre Milande
- Pierre JOBARD qui espérait être des nôtres mais une intervention chirurgicale la semaine passée l'a bien fatigué. Il nous transmet ses amitiés.

Par ailleurs, nos veuves ont remercié l'Amicale pour l'envoi sur papier de « L'Amicale au fil du temps » qui leur avait été adressé avec les vœux.

Point sur notre dernière galette :

En janvier 2018 notre réunion pour la galette au restaurant le MARCO PAULO a remporté un vif succès avec une quarantaine de participants.

Point sur notre dernière Assemblée :

Notre assemblée générale tenue à Dijon nous a laissé un beau souvenir et beaucoup d'émotions.

Rappel des actions des membres de l'Amicale :

René Dufour à Compiègne, Jean-Claude Delpon à Montpellier, ont représenté l'Amicale lors de la journée nationale de la Déportation ainsi qu'aux manifestations célébrant la libération de leur ville, Didier Alvarez était présent à l'inauguration d'une stèle pour la paix. Précédemment, il avait proposé notre exposition à Chennevières-sur-Marne qui présentait un vêtement de déporté, celui d'Antoine Desormière prêté par son petit-fils Dominique. Chez Bernard Puisségur, comme chaque année depuis maintenant six ans, les familles « occitanes » se sont retrouvées pour une journée d'amitié. Danièle Bessière, Jean-Claude Delpon et Claudine Déon étaient présents à la remise des prix du concours de la résistance et de la déportation à Béziers le 13 juin. Jean Nivromont, qui prépare un livre où il évoque des souvenirs de son vécu d'adolescent dans la période 39-45 à Rouen, en a donné la primeur à un groupe s'intéressant à l'histoire locale rouennaise. Bien qu'il soit très loin de la métropole, Jean Zambeaux œuvre activement au COSTA RICA pour que vive la mémoire des tatoués dont son oncle Victor Ugolini.

Point sur le Mémorial de Royallieu

Informée du départ d'Anne Bonamy à la direction du Mémorial de Royallieu, Danièle Bessière a pris contact avec M. Dupuy de Méry qui lui a appris que M. Aurélien Jean était le nouveau directeur qui aurait en charge les projets que sont : un parcours pédagogique entre le Mémorial et la gare de Compiègne sur les traces des parcours des déportés, ainsi que la nouvelle scénographie

03.Rapport moral :

Danièle Bessière nous lit le rapport moral de Christophe Dham notre vice-président :

« N'ayant pu me libérer afin de partager avec vous cette assemblée générale, j'ai demandé à notre Présidente, Danièle, de me représenter et de vous donner lecture de mon rapport moral.

L'année 2018 a commencé comme d'habitude par notre traditionnelle galette des rois qui fut précédée par notre premier conseil d'administration de l'année.

Comme vous le savez déjà, il n'y a pas eu de tombola, la brasserie n'autorisant pas ce genre d'évènement.

Au cours de cette année, nous avons vendu quelques livres, Jean vous donnera tout à l'heure le bilan financier et le détail de ces ventes.

Nous avons toujours beaucoup de contacts, grâce à notre site internet avec des familles effectuant des recherches. Principalement les petits-enfants qui veulent connaître le parcours de leur aïeul. Par contre, je suis déçu sur le fonctionnement du forum car peu de personne l'utilise.

L'exposition itinérante n'est pas sortie cette année. Nous avons pourtant quelques contacts avec des écoles mais l'organisation des expositions tarde à se mettre en place. Nous espérons que 2019 sera meilleure.

L'Amicale continue d'être gérée correctement et nous avons eu notre deuxième Conseil d'administration de 2018 juste avant notre assemblée générale bourguignonne à Villy-en-Auxois qui avait été préparée par les familles Jobard et Poisier-Puisségur dans de très bonnes conditions, beaucoup d'émotions et de recueillement.

Nous avons également évoqué la transmission de la mémoire par les héritiers et avons acté le fait que nous devons nous impliquer le plus possible, chacun à sa façon, en s'aidant des différents outils mis à disposition par l'Amicale (livres, expo, CD, site, etc.)

J'ai inauguré la rubrique des héritiers dans *Notre Mémoire*, j'espère que je serai suivi. Je lance un appel aux héritiers afin que ceux-ci s'expriment dans notre semestriel. J'attire votre attention sur le fait qu'il nous faut toujours des articles. Nous avons encore des sujets qui peuvent être développés. Prenons l'exemple des Marches de la Mort, certains d'entre vous peuvent avoir des témoignages de leur parent qu'il serait intéressant de faire partager ou le résultat de vos propres recherches. »

Les rapports d'activités et moral sont adoptés à l'unanimité.

04. Rapport financier.

La parole est donnée à Jean Nivromont, Trésorier national, qui présente son rapport sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018. Un exemplaire de la ventilation des recettes et des dépenses est remis à chaque adhérent.

L'analyse des comptes 2018 fait apparaître un montant de recettes de 11 604,62 € et un montant de dépenses de 12 029,15 €. Un résultat négatif de 424,53 € est constaté. Jean Nivromont précise que le montant des cotisations encaissées, recette indispensable pour la survie de l'Amicale, est légèrement en augmentation par rapport à l'an passé, que le produit des tombolas est un peu inférieur du fait du manque à gagner de la tombola de la galette. Le montant des dons est également en légère baisse.

Cependant, le Conseil d'administration du 12 avril au soir a décidé à l'unanimité des présents qu'avant d'envisager une augmentation de la cotisation il est préférable d'attendre encore une année. La cotisation est donc maintenue à 20 €. Le Trésorier remercie ensuite Claudine Déon, Trésorière adjointe, et la félicite pour l'important travail qu'elle accomplit avec beaucoup de rigueur.

Dépenses		Recettes	
Rubrique	Montant	Rubrique	Montant
Achats DVD	232,80	Livres divers	831,12
Achats livres	970,00	Vente convoi et DVD	245,00
Assemblée Générale	4 332,80	Frais d'envoi (livres)	62,00
Car Assemblée	850,00	Plaque funéraire	75,00
Fleurs, gerbes	455,00		
Assurance	161,00	Dons	1 281,00

Frais de gestion (bureau)	2 837,35	Cotisations	3 380,00
Envoi plaque	20,00	Autres recettes Assemblée	4363,50
Bulletin "Notre Mémoire"	1314,40		
Restaurant Galette des Rois	755,60	Galette des Rois	730,00
Frais tenue de compte	100,20	Tombola	637,00
Total	12 029,15	Total	11 604,62
RESULTAT NEGATIF : 424,53			

05. Rapport du Certificateur aux comptes.

Par courrier à Jean Nivromont, Michel Dham, certificateur aux comptes, déclare qu'après consultation des comptes, il peut certifier de la bonne tenue de ceux-ci et les approuve sans aucune réserve.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

06. Décharge au Trésorier.

L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus au Trésorier pour sa gestion de l'exercice.

07. Bulletin « Notre Mémoire »

Danièle Bessière est satisfaite d'annoncer que les derniers numéros qui comportaient chacun 8 pages avec des photos et de la couleur ont remporté un franc succès.

Christophe Dham et Patrick Simon, qui s'est investi ces dernières années dans sa rédaction, vous ont lancé un appel pour remplir les colonnes ainsi que l'ont fait Christine Schmelck et Guillaume Larrose-Rödel, tous deux ayant adhéré fin 2018.

Merci de suivre leur exemple et envoyez-nous vos écrits.

Dorénavant vos textes seront à envoyer directement à Pascal Caillé qui s'occupe depuis toujours de la mise en page et de l'expédition. En votre nom, Danièle Bessière l'a déjà remercié de prendre cette charge supplémentaire malgré des activités professionnelles qui l'occupent beaucoup.

Son mail : pascal@cailleassocies.fr

Comme chaque année, la Présidente rappelle l'importance de ce lien qui maintient la mémoire de nos Tatoués au sein de l'Amicale mais également dans les établissements scolaires où ils sont intervenus, ainsi que certaines mairies nous ayant reçus et les associations patriotiques, ajoutant que nous pourrions peut être réfléchir à une plus large diffusion.

Le numéro de juillet sera consacré à l'assemblée générale, mais celui de fin d'année attend votre prose. Elle remercie Dominique Desormière qui a déjà envoyé des textes et Jean Nivromont qui a promis un résumé de son livre ainsi que Philippe Laurence qui lui a adressé la présentation du livre qu'il a consacré à son père.

Donc à vos plumes, car Pascal attend vos textes.

Pascal Caillé qui aurait bien voulu être des nôtres et partager ces bons moments entre amis, nous a adressé le message suivant :

« *Notre Mémoire* poursuit sa route. Et je poursuis également. Toujours avec un grand plaisir !

Je veux bien prendre le rôle de Patrick. Que me soient envoyés les articles bruts. Les retravailler... éditer le journal comme je le fais depuis 25 ans (déjà 25 ans).

Nous sommes passés à 8 pages avec une ouverture intéressante sur les témoignages des tatoués ou des héritiers. Les derniers numéros étaient riches d'histoire... de mémoire. C'est le but recherché du journal. Poursuivons ainsi.

Je pense faire un relookage fond forme, si j'ai avec mes équipes, le temps nécessaire cette année.

Cela fait quelques années que le support n'a pas évolué fondamentalement. Je pense que ce serait bien.

08. Avenir de l'Amicale

Danièle Bessière poursuit en évoquant l'avenir de l'Amicale :

« Nous sommes toutes et tous conscients que l'Amicale est à un tournant de son existence, comme ce fut le cas en 1995, l'année où il a été décidé d'intégrer les héritiers de plein droit au Conseil d'administration.

Aujourd'hui, les familles, les héritiers, ont en charge la Mémoire de ceux qui ont constitué le convoi du 27 Avril 1944.

Lorsque j'ai écrit « La déportation en héritage » j'avais pressenti ce jour.

Lorsque j'ai écrit « Comment transmettre cette mémoire ? », j'ai interviewé toutes les parties prenantes, y compris les héritiers.

Les avis étaient partagés

Pour certains d'entre eux, pas question de s'engager dans le témoignage, pour d'autres c'est un devoir à remplir.

Il est évident que les héritiers ne peuvent pas témoigner à la place des Tatoués car la connaissance de leur parcours ne suffit pas. Ce qu'ils transmettaient allait bien au-delà.

A mon sens, c'est un débat qu'il faut aborder. Pascal Caille en est conscient ainsi que l'atteste le texte qu'il m'a envoyé à votre intention :

« Plus ou moins rapidement, il faudra remettre l'Amicale sur une nouvelle trajectoire, une fois que les derniers Tatoués auront rendu leur dernier souffle....

Cultiver leurs mémoires ? Témoigner ? Se révolter ? Echanger amicalement entre héritiers ? S'associer à d'autres Amicales ? Disparaître ? C'est un chantier pas évident pour qui souhaite mettre l'Amicale sur une nouvelle orbite. »

Par ailleurs, ajoute Danièle Bessière, pour les générations d'aujourd'hui les monuments aux morts ne représentent plus ce qu'ils représentent pour nous qui avons entendu évoquer les guerres de 14-18 et 39-45 par nos parents et grands-parents. Aujourd'hui, il n'y a plus de guerre sur notre sol, mais nous vivons une autre forme de guerre avec le terrorisme, ce qui l'amène à dire qu'il est important de poursuivre la défense des valeurs qui ont été défendues par nos Anciens, car « L'homme est capable du meilleur mais aussi du pire ».

Soyons vigilants tous ensemble.

09. Questions diverses :

Edith Chauvet demande pourquoi il n'y a plus de tombola lors du repas de la galette des rois ?

Notre Présidente répond que le restaurant ne permet pas cette manifestation.

Edith Chauvet propose de chercher un restaurant susceptible d'accepter la tombola pendant le repas.

Odile Delissnyder propose aussi de se renseigner à l'Ecole militaire.

Notre Présidente Danièle Bessière conclut en abordant sa démission à la présidence de l'Amicale, démission qu'elle a présentée aux administrateurs en novembre 2018 et évoquée au Conseil d'administration du 13 janvier 2019 précise-t-elle :

« Lorsque mon mari, André Bessière, est parti pour un autre monde, j'ai accepté, en souvenir de tous les tatoués que j'ai connus au cours de toutes ces années, de prendre la présidence pour assurer la continuité de l'Amicale et j'ai finalisé ce qui était entrepris, principalement le dépôt des archives et du premier drapeau au Mémorial de Royallieu.

Gérer, c'est prévoir, c'est la raison pour laquelle j'ai souhaité passer le flambeau alors que notre Amicale se porte bien et que l'esprit de transmission est bien vivant chez chacun de vous. J'avais précisé ma position : ma présidence serait transitoire.

L'an prochain je ne serai donc pas à la tribune mais dans la salle comme l'adhérente que j'ai été à mes débuts.

Le prochain Conseil d'administration élira donc son nouveau président et son vice-président. Ce conseil extraordinaire sera convoqué par le vice-président Christophe Dham qui assurera l'intérim de la présidence à partir du 15 avril.

Une page se tourne, une autre s'ouvre. J'en veux pour preuve notre assemblée de ce jour.

Cette année Christine Clare, petite-fille de Marcel Delpon (185424) décédé à Flossenbürg le 2 décembre 1944 nous a accueillis à Brive-la-Gaillarde.

Malgré l'investissement demandé, elle m'a dit avoir eu des satisfactions et ne pas regretter de s'être proposée pour cette aventure qu'est l'organisation de notre réunion statutaire annuelle.

En votre nom à tous, je la remercie chaleureusement. Je remercie également toutes et tous qui œuvrez pour faire vivre notre Amicale.

Quant à notre assemblée générale 2020, Philippe Paris et son papa ont accepté de l'organiser sur leur région. Nous irons donc à Bayeux.

Les tatoués, nos anciens, seraient heureux et fiers de l'engagement de leurs héritiers au sein de l'Amicale qu'ils ont décidé de créer en septembre 1958, dont la première assemblée générale s'est tenue le 25 avril 1959 au Club du Bouthéon à Paris 9e. »

Danièle Bessière, présidente de notre Amicale, donne la parole successivement à M. Kompa directeur de l'ONAC et à M. Valéry président du Mémorial de la Déportation, de la Résistance et des Martyrs corréziens qui ont attentivement suivi les débats de l'assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente Danièle Bessière déclare la séance levée à 10h.

Danièle Bessière
Présidente

Christine Clare
Secrétaire